

**Accord AXA France de prorogation transitoire des mandats
des membres complémentaires de la Commission de Concertation de l'Inspection Agents Généraux et
Courtage, y compris L'Inspection Technique**

Entre les Sociétés AXA France Vie et AXA France IARD, représentées par Monsieur Jad ARISS en qualité de Directeur des Ressources Humaines, mandaté par ces sociétés formant une entreprise unique dénommée AXA France,

d'une part,

et les organisations syndicales représentatives signataires

d'autre part,

Considérant que :

- La Commission de Concertation de l'Inspection Agents Généraux et Courtage, y compris l'Inspection Technique, prévue par le protocole d'accord du 7 juillet 2009 est composée d'une délégation de représentants de cette Inspection constituée :
 - du Coordinateur Syndical du Personnel de Terrain « Inspection Agents Généraux et Courtage »,
 - de 10 membres complémentaires, détenteurs de mandats électifs ou désignatifs, au titre de l'Inspection Agents Généraux et Courtage, y compris l'Inspection Technique, par référence aux articles 2 et 17 de la Convention Collective Nationale de l'Inspection, désignés à l'issue d'une procédure électorale spécifique, organisée directement par l'entreprise, auprès des personnels d'Inspection Agents Généraux et Courtage, y compris l'Inspection Technique (autres qu'Inspecteurs de statut commercial),
- La dernière élection a été organisée par protocole du 19 septembre 2008, lequel précisait en son article 14 que le terme de la Commission Nationale de Concertation de l'Inspection Agents Généraux et Courtage et celui des mandats de membres complémentaires de cette commission coïncidaient avec celui des actuels mandats des DP et de membres élus des comités d'Etablissements AXA France,
- Les mandats des membres complémentaires de cette commission expirent avec le terme des mandats CE/DP 2009/2012 d'AXA France, c'est-à-dire en mai 2012,

la Direction et les Organisations Syndicales Représentatives dans AXA France se sont réunies les 23 février et 15 mars 2012 afin de :

- déterminer les conditions de renouvellement des Commissions de concertation de l'Inspection Agents Généraux et Courtage, y compris l'Inspection Technique ;
- évoquer les perspectives de renouvellement du dispositif électoral spécifique.

Les parties signataires sont ainsi convenues unanimement de ce qui suit :

Article 1 – Prorogation transitoire des mandats

Les mandats complémentaires de la Commission de Concertation de l'Inspection Agents Généraux et Courtage, y compris l'Inspection Technique actuellement en vigueur sont prorogés jusqu'au 30 septembre 2012, afin de couvrir la période entre :

- l'échéance des mandats CE/DP 2009/2012 d'AXA France, en mai 2012,
- et la mise en œuvre de la procédure électorale spécifique qui sera menée pour le renouvellement des membres de la Commission de Concertation de l'Inspection Agents Généraux et Courtage, y compris l'Inspection Technique, vraisemblablement au cours du mois de septembre 2012.

JA
P
d
C
S
S
B
RB

Une fois connu le champ de représentativité découlant des élections des CE au sein d'AXA France en mai 2012, les Organisations Syndicales Représentatives au niveau de l'Entreprise seront invitées à négocier afin de déterminer les modalités pratiques et le calendrier de cette élection spécifique.

Article 2 – Publicité et dépôt

Le présent accord de prorogation fera l'objet, dans le respect des articles L 2231-5 et L 2231-6 du Code du Travail, d'un dépôt :

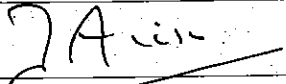
- à l'Unité Territoriale des Hauts de Seine de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE),
- auprès du greffe du Conseil de Prud'hommes de Nanterre

Fait à Nanterre, le 23 mars 2012

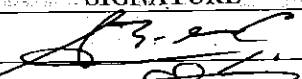


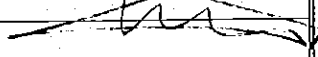
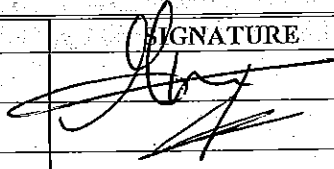
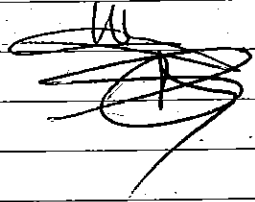
Handwritten initials and signatures in the bottom right corner, including 'JA', 'd', 'M', 'S', 'en', '13', 'RB', and a signature.

SIGNATURES

Pour AXA France :

Jad ARISS	Directeur des Ressources Humaines d'AXA France	
-----------	--	---

Pour les organisations syndicales :

C. F. D. T.			
NOM	PRENOM	MANDAT	SIGNATURE
BAROIER	Alex	CSNPT	
ISENBRANDT	Sébastien	DSC	
PREYK	hila	DSC	
VANOUSSCHNEIDER	Stéphanie	CFI/CGC	
CFE/CGC			
NOM	PRENOM	MANDAT	SIGNATURE
ROETTE	Sabrina	DS	
Moulin	Joël	CSN	
la C. G. T.			
NOM	PRENOM	MANDAT	SIGNATURE
Zaoui	Brigitte	CSN	
BARATAY	Roberte	CSRT	
UDPA/UNSA			
NOM	PRENOM	MANDAT	SIGNATURE